Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 12310

Intitulé

Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION CONSERVATOIRE NATIONALE DE LA CERTIFICATION QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION CONSERVATORIES (CNAM) DIRECTEUR

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

227 Energie, génie climatique

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le « responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et Climatiques » assure, au sein des entreprises en charge de la conception et réalisation d'installations complètes de réfrigération et de traitement d'air, des activités de chargé d'affaires ou de chargé d'études. Il peut également, au sein d'entreprises exploitant ces installations, assurer un rôle de responsable d'exploitation et de maintenance.

Dans ce cadre, il a en charge les activités suivantes :

- Prescription et conception d'installations frigorifiques ou climatiques;
- réalisation de l'étude technique d'installations frigorifiques ou climatiques;
- préparation de l'offre et de la négociation ;
- mise en place, commissioning, réception des installations frigorifiques ou climatiques ;
- exploitation, maintenance et optimisation d'installations frigorifiques ou climatiques

Il est capable de :

- Identifier les besoins du maître d'ouvrage,
- Identifier les contraintes techniques et réglementaires,
- Traduire les besoins et les contraintes en termes techniques,
- Rédiger le cahier des charges,
- Préparer l'étude technique,
- Prendre connaissance des conditions du marché,
- Retenir des solutions techniques compatibles avec les besoins, les contraintes techniques et les conditions de marché,
- Réaliser ou contrôler le choix et le dimensionnement des installations et des équipements en accord avec le cahier des charges et les réglementations,
- Contribuer à la rédaction de l'offre technique et commerciale,
- Participer à la négociation de l'offre technique et commerciale,
- Participer au développement et la mise en place des plans qualité, hygiène et sécurité,
- Participer au planning de la mise en place et identifier les points de contrôle de l'avancement de la réalisation,
- Participer aux réunions de chantiern, contrôler l'avancement de la réalisation, vérifier les conditions de réalisation de l'installation,
- Rédiger les documents techniques pour l'exploitant ou le maître d'ouvrage,
- Définir le processus de « commissioning »,
- Participer à la phase de réception de l'installation,
- Evaluer les points forts/faibles du projet d'installation ainsi réalisé et de la conduite de ce projet,
- Communiquer dans l'entreprise les conclusions de cette évaluation,
- Définir les indicateurs de performance de l'installation,
- Définir et participer à la mise en place des dispositifs métrologiques,
- Proposer la planification des interventions de maintenance, préconiser les processus adaptés de maintenance, assurer le suivi des opérations de maintenance,
- Evaluer les coûts et bénéfices des opérations de maintenance,
- Proposer des solutions d'amélioration du processus d'exploitation et de maintenance des installations,
- Analyser les indicateurs de performance de l'installation et leurs évolutions dans le temps,
- Proposer des évolutions dans l'exploitation et la maintenance des installations,
- Evaluer les coûts et bénéfices de modifications structurelles de l'installation,
- Communiquer a l'exploitant ou au maître d'ouvrage les conclusions des études d'amélioration,

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les grandes entreprises du secteur de la production et de la gestion de l'énergie, les entreprises industrielles – de taille intermédiaire - fabricant des composants ou d'équipements frigorifiques ou climatiques, les PME se composant de bureaux d'études, d'installateurs en génie frigorifique, génie climatique et/ou salles propres, les laboratoires d'essais publics ou privés, les organismes de certification des équipements, le secteur public comme les hôpitaux, et les collectivités locales, les organismes de formation publics et privés.

chargé d'études

chargé d'affaires

responsable technico-commercial

cadre technique d'entretien et maintenance

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206: Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

<u>H1102</u> : Management et ingénierie d'affaires <u>D1407</u> : Relation technico-commerciale

11102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose des éléments suivants :

- examens écrits, examens oraux « technologiques », rapport écrit et une soutenance de mémoire technique ou mémoire de fin d'études, rapports de synthèse et un, rapports d'étude à la fin des séances de travaux pratiques.examens écrits, examens oraux « technologiques », rapport écrit et une soutenance de mémoire technique ou mémoire de fin d'études, rapports de synthèse et un, rapports d'étude à la fin des séances de travaux pratiques.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut	X		- l'Administrateur général du Cnam ou
d'élève ou d'étudiant			son représentant,
			- quatre enseignants du Cnam dont le
			responsable pédagogique du titre ou son
			représentant,
			- deux représentants qualifiés des
			professions concernées par le titre.
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		ldem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		- l'administrateur général du Cnam ou
			son représentant,
			- quatre enseignants du Cnam dont le
			responsable pédagogique du titre ou son
			représentant,
			- deux représentants qualifiés des
			professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Cette certification est également reconnue et fait l'objet d'une double certfication avec le « Bachelor of engineering technology in air conditioning and refrigeration » de Convention de partenariat avec l'Université de Kuala Lumpur (Malaysia-France institute (MFI).

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques" avec effet au 28 avril 2015, jusqu'au 25 juillet 2020.

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques" avec effet au 28 avril 2013, jusqu'au 28 avril 2015.

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques avec effet au 05 mars 2011, jusqu'au 12 mai 2013.

Arrêté du 8 avril 1981 publié au Journal Officiel du 10 avril 1981 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : au titre des homologations de droit.

Pour plus d'informations

Statistiques:

environ 40 certifiés par an

Autres sources d'information :

http://iffi.cnam.fr/

http://www.cnam.fr

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [] Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) []

CNAM

292, rue Saint-Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Paris
- Saint Denis (93)
- Lyon (69)

Historique de la certification :

L'IFFI (L'Institut Supérieur du Froid Industriel et du génie climatique) a été créé en 1942 (arrêté du 31 octobre 1942 - J.O. du 27 novembre 1942)

Certification précédente : Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques